

TRAJECTOIRE 2035 – PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2024-2028

L'Établissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues de protection contre les inondations

Pour compléter ses équipes, fortes déjà d'une vingtaine d'agents dédiés, il recrute par voie statutaire, de détachement ou CDD un.e chargé.e de mission (ingénieur.e) basé.e à BLOIS

L'Établissement accompagne depuis 40 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Établissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial. Co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées, il a été approuvé en juillet 2021 et a reçu en octobre un avis favorable du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le Livret de vulgarisation d'octobre 2021 (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/eptb-livret-n10-paic.pdf>) ou le Rapport de présentation de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-compresse.pdf>).

En termes opérationnels, l'Établissement s'est vu confier par plusieurs EPCI la gestion de digues non domaniales pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres (engagée à l'été 2019 en Loire aval, début 2020 sur l'axe Cher et courant 2022 en Loire amont). Il a parallèlement accru ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des appuis techniques en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Depuis janvier 2024, les EPCI lui ont délégué la gestion des digues du bassin, dans le cadre notamment du transfert de gestion des digues domaniales.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le renforcement des moyens de l'Établissement en termes d'ingénierie et d'exécution technique. Afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'Etat.

Le-la chargé.e de mission recruté.e sera rattaché.e au service Dignes. Affecté.e à la plateforme de proximité de Blois, il/elle interviendra sous la responsabilité du chef de service, et la supervision d'une référente de plateforme le cas échéant. Au-delà du service Dignes, le travail collaboratif s'appuiera sur des relations étroites avec les animateurs des PEP/PAPI portés par l'Établissement, ainsi que ses agents assurant les fonctions support en termes administratif et financier notamment.

La nature des interventions impose la possession d'un permis B et conduit à envisager l'établissement d'astreintes.

De manière générale, l'agent devra faire preuve d'autonomie avec un esprit d'équipe, de rigueur et de sens de l'organisation, d'aisance relationnelle, d'une capacité d'analyse, de synthèse et de restitution, ainsi que d'une appétence pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau.

INTERVENTIONS PRINCIPALES DU OU DE LA CHARGE.E DE MISSION

- Contribution à la mise en œuvre du PAIC à l'échelle de chacune des plateformes, en cohérence de bassin fluvial et en lien étroit avec les EPCI concernés
- Exécution des missions confiées par ces derniers dans le cadre de la délégation de gestion des digues domaniales et non domaniales, dans toutes ses composantes (surveillance, entretien, travaux de renforcement, mise en conformité)
- Optimisation d'une gestion intégrée des digues non domaniales et domaniales (à partir de 2024), via la capitalisation des retours d'expériences en termes d'études et de travaux, également d'organisation de la surveillance, notamment de crise
- Conduite/suivi d'études, d'opérations d'entretien et de travaux nécessaires à la mise en conformité ou à la fiabilisation des digues (leur neutralisation le cas échéant), après préparation des marchés correspondants
- Implication dans des missions de maîtrise d'œuvre, réalisation de certaines d'entre elles le cas échéant
- Suivi des procédures de régularisation des ouvrages et de la production/consolidation des dossiers réglementaires nécessaires
- Mise en œuvre de la surveillance des digues dans l'ensemble de ses composantes (participation aux visites programmées, mise à jour des documents d'organisation et de consignes, appui aux collectivités pour la formation des agents de surveillance et lors de la surveillance en crue)
- Représentation technique de l'Etablissement auprès des collectivités et des services de l'Etat
- Accompagnement du travail des chargés d'opération de chaque plateforme

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+5, Ingénieur ou master 2
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages, travaux publics, génie-civil et/ou prévention-gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Hydraulique, hydrologie, modélisation
 - Ouvrages hydrauliques, génie civil, géotechnique, règles et techniques de conception/réalisation d'ouvrages
 - Conduite/suivi de travaux fluviaux, maîtrise d'œuvre
 - Cadre règlementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
 - Acteurs et partenaires institutionnels, collectivités
 - Outils SIG (Q-GIS).

Rémunération : Statutaire ou par voie de **détachement** ou **CDD** de trois ans dans un premier temps (le cas échéant renouvelable jusque fin 2028) - Fonction de chargé(e) de mission (cadre d'emploi des ingénieurs + régime indemnitaire)

Postes basé à : BLOIS (41)

Prise de fonction : 01/01/2025

Déplacements : Déplacements à prévoir dans le périmètre d'intervention de la plateforme (véhicule de service)

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire au plus tard le 01/12/2024, par voie électronique, à l'adresse suivante : direction@eptb-loire.fr

Renseignements :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel
Mail : emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.11

Pierre PHILIPPE – Chef du service digues
Mail : pierre.philippe@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.01